



Saint-Geours de Maremne



Bulletin
municipal 2017

Pages 2 & 3 Le Mot du Maire

Pages 4 & 5 Éducation

- Pôle restauration
 - Les effectifs scolaires
 - Sécurité et confort au sein du groupe scolaire
 - Les diplômés
-

Pages 6 à 11 Volet social et sécuritaire

Page 12 & 13 Urbanisme, Voirie, forêt

Page 14 & 15 Patrimoine

Pages 16 à 24 Vie associative

- Amicale Saint-Georges
 - Anciens combattants
 - Association des parents d'élèves
 - Section basket
 - Comité des fêtes
 - Gymnastique volontaire
 - Section football
 - Section pétanque
 - Solidarité Landes - Vietnam
 - Section tennis
-

Pages 25 & 26 Vie économique

Pages 27 & 28 La vie au village

Pages 29 & 30 Renseignements pratiques

Crédits photos : Clin d'Oeil
23 Av. Nationale - 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse - Tél. 05 58 77 02 95

L'année 2017 a ouvert la 2ème partie triennale du mandat que vous nous avez confié jusqu'au début 2020.

Tout au long de ces 12 derniers mois, l'équipe municipale a accompli un travail intense pour que votre quotidien soit amélioré.

Les réalisations effectuées et réflexions en cours portent la marque d'actions orientées sur le moyen-long terme et s'inscrivent pour les **25 – 30 ans à venir**.

Les pages qui suivent soulignent les tâches accomplies en 2017.

Nous aborderons ici leurs grandes lignes ainsi que les axes sur lesquels vont porter nos prochaines options.

En matière d'**Éducation**, l'année a été consacrée à améliorer les conditions d'accueil, de restauration et d'organisation scolaire :

- avec l'ouverture du pôle restauration et de son self-service liant autonomie et responsabilisation pour nos jeunes écoliers appelés à trier leurs déchets.

- la municipalité s'est associée à la forte volonté des parents d'élèves et des enseignants pour un retour dès la rentrée de septembre à la semaine scolaire des 4 jours.

- L'accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionne désormais le mercredi toute la journée en période scolaire.

- Pour cette année 2018, en plus du mois de juillet l'ALSH sera ouvert 1 semaine sur 2 durant les vacances d'hiver, de printemps et toussaint.

- des places de parking supplémentaires ont été créées devant le collège « Aimé Césaire ».

Notre commune a continué à s'impliquer très fortement dans le **domaine social**.

- Les personnes en difficulté ou isolées peuvent compter sur la mobilisation de nombreux acteurs gravitant autour de l'équipe municipale et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Nous citerons les

nombreux bénévoles et membres du Comité Paroissial de même que les entreprises locales pour leur générosité.

- La collecte de produits secs, initiée au printemps fut un véritable succès tant par l'ampleur des volumes collectés que par le nombre de donateurs.

- Ces multiples implications de solidarité procurent chaleur humaine, veille, soutien à celles et ceux qui sont dans le besoin.

- La mise à disposition de 14 logements locatifs supplémentaires est devenue réalité en août.

Avec **l'urbanisme, la voirie et la forêt** nous travaillons également à dessiner l'avenir sur un temps long.

- le lotissement communal de « Cousins » s'enrichit de nombreuses maisons et réservations.

- le futur lotissement de « Menjournin » a été dessiné.

- des liaisons douces supplémentaires (circulation à pied ou à vélo) ont été créées :

- « Route de Bordeaux » jusqu'à l'aire de co-voiturage nouvellement aménagée
- « Route de Bayonne » jusqu'aux Ets LABEYRIE et rejoignant la zone artisanale de « Barias »

- une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée par le SYDEC à côté du presbytère.

Nous avons également porté notre attention sur l'entretien et l'amélioration du **patrimoine** avec :

- des travaux d'étanchéité au sein du groupe scolaire.

- la salle des sports repeinte sur la partie extérieure.

- une 2ème tranche de travaux au niveau du clocher de l'église et de l'escalier y conduisant.

- le lancement de la mise en œuvre d'enrobé sur les allées principales du cimetière.

- le passage au « zéro phyto » nécessitant :

- l'achat de matériels appropriés.
- une réorganisation des priorités et pratiques d'entretien.
- une acceptation de la part de nos administrés d'espaces et trottoirs entretenus différemment selon les exigences environnementales.

L'exercice du **sport et de la vie associative** a tenu une grande place dans nos investissements :

- avec la création d'un terrain synthétique.

- avec la construction d'un court de tennis couvert.

- avec la volonté de satisfaire notre jeunesse par la réalisation d'ici la fin 2018 d'un espace adapté à leurs activités sportives (skate, bike, trottinettes, roller).

Nous sommes également très attentifs à la dimension **économique** de notre territoire dont la dynamique est porteuse d'emplois :

- malgré l'abandon par Immochan du projet de Centre Commercial, le Parc d'Activités Economiques attire de nouveaux projets d'implantations.

- de nombreux artisans, commerçants, professions libérales s'installent au village démontrant notre attractivité territoriale.

- la réussite du marché des producteurs de pays fin août contraste avec la faible fréquentation du marché hebdomadaire dominical.

- les travaux d'élargissement en 2 x 3 voies de la portion d'autoroute Ondres – St Geours se déroulent selon le planning prévu, pour une mise en service au 4ème trimestre 2019.

Créer les conditions du **bien-vivre** à St Geours est une noble mission.

Pour y parvenir de nombreuses forces sont mobilisées :

- le monde associatif dont le rôle est indispensable pour solidifier les liens entre les habitants.

- le monde économique où tous les acteurs, agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprises, professions libérales créent de la valeur, des prestations et services de qualité. Ils dynamisent le marché de l'emploi et œuvrent à densifier l'attractivité de notre commune.

- le corps enseignant et directorial du groupe scolaire « Jean-Claude DARZACQ » et du collège « Aimé CÉSAIRE » dont la compétence et la rigueur sont reconnues.

- notre personnel communal qui, dans ses domaines d'intervention connaît ses devoirs pour vous servir et mérite d'être remercié.

- vos élus car chacune et chacun s'engagent avec détermination pour conduire les multiples actions programmées.

Soyez rassurés : ce programme sera tenu et même dépassé car étant à votre écoute, nos actions s'élargissent aux suggestions nouvelles que vous émettez.

Nous en tenons compte dès l'instant où elles vont dans l'intérêt général et dans la mesure de nos possibilités financières.

Nous suscitons et bénéficions chaque fois que possible d'aides financières de l'Etat, de la Région, du Département, de notre Communauté de Communes, laquelle démontre sa solidarité territoriale par son soutien technique et financier.

Nous sommes très attentifs, dans notre vision de long terme, à la gestion de nos finances locales pour préparer les investissements d'avenir.

En cette année 2018, toute l'équipe municipale va continuer à se mobiliser pour vous avec beaucoup d'enthousiasme et d'optimisme.

Michel PENNE

1) Pôle restauration

Le restaurant scolaire, dont les travaux ont démarré en septembre 2016, a ouvert ses portes en novembre après les vacances de Toussaint.

Pouvant accueillir jusqu'à 400 enfants en 2 services il a été conçu pour une population locale de plus de 4200 habitants et donc dans une perspective de plusieurs décennies, pour une enveloppe budgétaire de 1 150 000 €.

Les petits de la maternelle sont toujours servis à table alors que les enfants des classes élémentaires bénéficient du self-service.

Cette nouvelle organisation ravit les élèves qui désormais se trouvent en situation de plus grande autonomie et de responsabilisation dans le tri des déchets sous l'œil averti du personnel communal.

Le 10 février 2018 une journée « portes ouvertes » dédiée aux parents a permis à ces derniers d'apprécier ces nouvelles installations et les conditions dans lesquelles évolue leur progéniture.

2) Les effectifs scolaires

• **le groupe scolaire « Jean-Claude Darzacq »** accueille depuis la ren-

trée de septembre 2017 286 élèves répartis en 11 classes de la manière suivante :

- 95 en classes maternelle (4 classes)
- 191 en classes élémentaire (7 classes)

• le collège « Aimé Césaire »

Il voit ses effectifs grossir chaque année. Ouvert en septembre 2012 avec un peu plus de 400 élèves, leur nombre approche désormais les 500.

Il est vrai qu'ils sont issus des communes de St Geours, Josse, Magescq, St Jean de Marsacq et Tosse, toutes bénéficiant d'une forte dynamique démographique.

• la réforme des Temps d'Activités Périscolaires

Le ministre de l'Éducation a laissé le choix des organisations entre le retour à la semaine des 4 jours et le maintien des 4 jours ½ de classe.

Après une phase de concertation avec les parents d'élèves, le corps enseignant et l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, la municipalité s'est associée à la forte volonté des parents et enseignants pour un retour à la semaine des 4 jours.

Mr le Directeur Académique a accepté début juillet 2017 notre argumentation commune s'appuyant également sur le projet éducatif de territoire pour un

retour à la semaine des 4 jours dès la rentrée de septembre 2017.

Nous avons bien entendu assuré un service d'accueil de loisirs le mercredi en attendant l'élargissement prévu en 2018 aux vacances d'hiver, printemps et tous-saint pour 1 semaine chaque fois, en plus du mois de juillet.

3) Sécurité et confort au sein du groupe scolaire

- Des clôtures hautes ont été érigées sur la partie sud de la cour de maternelle ainsi qu'au niveau du pôle restauration et de l'enceinte d'accès au pré mis à disposition des élèves au sud du groupe scolaire.

- L'acquisition de plusieurs climatiseurs individuels a été fort utile pour moduler la température des salles de classe les plus exposées en période de fortes chaleurs.

- La présence de notre policier municipal auquel s'est adjointe une personne bénévole, que nous tenons ici à remercier pour sa disponibilité, a permis d'assurer la sécurité aux abords du groupe scolaire et pour la traversée des enfants rue de la gare.



Les Diplômés



(Photo clin d'œil)

4) Honneur à nos diplômés

Le 3 novembre dernier la municipalité a tenu à honorer les jeunes du village ayant obtenu un diplôme à l'issue de l'année scolaire et universitaire.

Cette reconnaissance souligne l'engagement de la jeune génération et la prépare à un solide avenir. Bravo à toutes et à tous.

LICENCE

- Thomas LASSERRE

BTS

- Mickaëla BRETHES
- Anthony LASSERRE

- Noémie GROCCQ

BAC PRO

- Tanguy BRETHES
- Ombéline SAINT JEAN

- Romane PINTO

BAC

- Emilie DARZACQ
- Léo DE BARROS
- Quentin GOMBAUD
- Clarisse MADRAY

- Elisa MECHAUSIER
- Emma MIREMONT
- Margo PARIS
- Marie TINOT

CAP

- Maxime DARGAUD

- Alexia MARTICORENA

A – LE C.C.A.S. : Centre Communal d'Action Sociale

1) MISSION

Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune. Il développe des activités visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées.

Quelques exemples (Rappel)

- Assure l'acte social de proximité et le repérage des situations précaires ou à risque.
- Permet d'orienter le demandeur sur la bonne démarche, le document nécessaire.
- Permet également la coordination entre les partenaires du territoire communal, MACS ou le département.
- Il informe sur les différents dispositifs pouvant accompagner ou aider les bénéficiaires.

EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ, le C.C.A.S. apporte aide et réconfort aux personnes en difficulté et travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires sociaux.

POSSIBILITÉ DE RENDEZ-VOUS A LA MAIRIE OU DE VISITE A DOMICILE

2) AIDE ALIMENTAIRE

- Elle permet d'accompagner des personnes de notre commune en situation de précarité et peut leur permettre aussi de retrouver leur place au sein de la société.
- Distribuée deux fois par mois (les 2ème et 4ème jeudis) par une équipe de bénévoles, d'élus dans une ambiance très amicale.
- Les denrées offertes par des commerces locaux sont triées, réparties pour les bénéficiaires selon les besoins.
- Dans ce cadre-là, et afin de constituer un stock, nous avons organisé en avril 2017 une collecte alimentaire axée plus spécialement sur des produits de première nécessité, produits secs de longue conservation. Cette sollicitation à la générosité a



obtenu un grand succès.

- Les habitants de notre commune, les commerçants, les associations ont répondu présent et se sont montrés très solidaires.
- Un petit clin d'œil aux jeunes mayés, qui, très concernés par cette démarche ont fait le don de deux chariots abondamment remplis.

Au nom des bénéficiaires et du C.C.A.S. merci à tous.

Une nouvelle campagne de collecte sera reconduite en 2018, mais bien entendu, nous acceptons vos dons toute l'année.

3) LES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

- Ces logements à prix abordables sont proposés aux familles à revenus modestes.
Ils sont financés par :
 - L'Etat
 - Les collectivités territoriales (Région, Département, agglomération, commune....)
 - La Caisse des Dépôts et Consignation
 - L'Action Logement (le 1 % versé par les employeurs)
 - Le bailleur lui-même sur ses fonds propres.

IMPORTANT : en fonction des financements qu'ils ont apportés (cession de foncier, subventions...) **les financeurs disposent de quotas d'appartements réservés, qu'ils attribuent aux candidats locataires** en fonction de leur situation familiale, de

leurs revenus et de leur état de précarité.

Ces financeurs sont appelés « LES RÉSERVATAIRES ».

Pour St Geours, le bailleur gestionnaire des logements est XL HABITAT.

Nous disposons actuellement de 64 logements dont 14, flambant neufs ont été livrés courant octobre (Lotissement « Cousins » face au collège).

Conditions d'attribution

- Constitution d'un dossier par le candidat (dossier qui peut être retiré en Mairie, en ligne sur internet ou directement auprès d'XL HABITAT).
- Numéro unique d'enregistrement délivré par XL HABITAT.
- L'adjoint chargé des affaires sociales reçoit chaque demandeur pour collecter des renseignements afin d'étayer les dossiers qui seront proposés lors de la commission d'attribution.
- Présence systématique de cet adjoint lors de la commission à DAX pour défendre les candidatures de notre commune car nous n'avons pas le pouvoir de décision.

PARTENARIAT AVEC SOLIHA (Anciennement PACT 40)

- Qu'est-ce que SOLIHA ? : Premier réseau associatif au service de l'habitat, né suite à une fusion entre la Fédération Nationale Habitat et la Fédération des PACT
- Sa mission : monter des opérations immobilières en loyer maîtrisé, destinées au logement des personnes aux revenus modestes.

OPÉRATIONS DANS NOTRE COMMUNE

- Un logement réhabilité et livré fin d'été, « Route du Tambourin »

- Projets :

- Remise en état d'un logement à l'étage de l'Ecole Primaire.
- Construction d'un immeuble de 5 appartements dans le centre bourg sous forme de domicile regroupé pour personnes âgées.

4) LES COLIS DE NOËL

Sourire, bonne humeur, moment de partage lors de la rencontre annuelle avec nos administrés les plus âgés (plus de 85 ans) en période de fêtes. Noël trouve tout son sens dans la distribution des colis par l'équipe du C.C.A.S., en espérant, par ce geste, apporter un peu de réconfort et faire oublier les soucis du quotidien. En 2017, 57 colis ont été distribués pour 8 couples et 49 personnes seules.

5) LE BANQUET DES RETRAITÉS

Ce rendez-vous traditionnel et festif de nos retraités a rassemblé, avec une participation fidèle, quelques 210 convives autour d'un savoureux repas où la bonne humeur est de rigueur. Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on n'a pas l'occasion de côtoyer régulièrement.

Evocations, échanges de souvenirs, rires, nouvelles connaissances ont fait de ce repas un moment chaleureux, une parenthèse conviviale particulièrement bienvenue dans cette période difficile.

Ambiance détendue autour des tables ; mais les choses deviennent sérieuses lorsque la musique démarre sous la houlette de l'excellent Jacky Dumartin. Sur des airs de bal musette : ni une ni deux, la piste de danse est prise d'assaut par nos fringants danseurs.

A souligner l'implication sans faille de l'amicale St Georges pour son aide précieuse pour la préparation, le rangement et la décoration avec goût de la salle « René Lapeyre ».

Grand merci à toute l'équipe.

6) LE PORTAGE DE REPAS

Dans le cadre de l'action sociale, ce service à la personne, permet aux bénéficiaires de prendre leurs repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses et la cuisine.

Le délai très court entre la préparation et la livraison à domicile assure de conserver toutes les qualités gustatives, hygiéniques et nutritionnelles de ces repas qui ont une importance capitale dans le rythme de la journée. Christopher BUTIN en remplacement de Florence LESGOURGUES souffrante, est chargé de la distribution, ce qu'il fait avec compétence tout en préservant un lien social.

En 2017, 15 Personnes ont bénéficié de ce service pour 2901 repas distribués.

7) AUTRES ACTIONS SOCIALES

- Téléalarme

Cette téléassistance simple et fiable destinée aux personnes âgées favorise le maintien à domicile, tout en sécurisant les bénéficiaires seuls et isolés. Actuellement 34 en sont détentrices dans notre commune.

- Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.)

Aide à domicile ou en établissement en cas de perte d'autonomie. Elle est attribuée sous conditions de ressources aux personnes de plus de 60 ans. En 2017, 24 dossiers ont été instruits.

- Prestation de Compensation du Handicap (P.C.H.) qui remplace l'Allocation Compensatrice

C'est une aide financière destinée aux personnes handicapées afin de compenser les surcoûts liés à l'aide d'une tierce personne ou les frais supplémentaires dus à l'exercice d'une activité professionnelle.

- Carte d'Invalidité + Macaron de Stationnement (G.I.C.)

Les demandes sont transmises à la Maison Landaise des Personnes Handicapées pour l'obtention sous conditions d'une carte d'invalidité et d'un macaron donnant droit aux emplacements réservés aux personnes handicapées signalés par un marquage au sol.

- Aide Sociale à l'Hébergement (A.S.H.)

Elle permet d'éviter un maintien à domicile contraint pour des raisons financières et peut être demandée au Conseil Départemental pour les personnes âgées ou handicapées hébergées en établissement.

- Aide Ménagère

Elle peut être obtenue sous certaines conditions (état de santé, âge, ressources).

Il existe 2 types de demandes : se renseigner en Mairie.

8) QUELQUES UNS DE NOS PARTENAIRES SOCIAUX

- L'assistante Sociale

Nous avons rencontré Madame Magalie LARD, assistante sociale au Conseil Départemental des Landes, intervenant sur la commune depuis mars 2017 en remplacement de Madame Isabelle BERROCCQ.

« Mme LARD, comment peut-on vous rencontrer ou vous joindre? »

Nous recevons sur rendez-vous au Centre Médico Social de Saint Vincent de Tyrosse (allée des Magnolias) et nous nous déplaçons à domicile ou en mairie sur demande. Tous les jours de 9h à 10h une assistante sociale assure une permanence téléphonique au 05.58.77.49.37 pour répondre à vos questions et fixer des rendez-vous.

« Quel est votre rôle? »

Nous sommes là pour informer, orienter, conseiller, entendre, prendre en compte, tout type de demande des personnes vivant sur la commune de Saint Geours de Maremne et les accompagner dans leurs démarches administratives et d'insertion sociale.

« Quels sont vos domaines d'intervention? »

Très larges, de la protection de l'enfance aux liens familiaux, en passant par l'isolement, la santé, les difficultés financières ou l'insertion sociale et professionnelle (logement, emploi etc....)

Nous sommes aussi là pour permettre l'accès aux droits comme le Revenu

de Solidarité Active, la Couverture Maladie Universelle, le logement, la retraite... Nous pouvons enfin apporter un soutien financier (accès ou maintien dans le logement, factures énergétiques par exemple) pour les personnes qui ont de faibles revenus ou rencontrent un accident de la vie, ou encore assurer un accompagnement budgétaire (surendettement, difficultés de gestion).

- C.I.A.S.

Des services au quotidien

Le Service d'Aide à Domicile du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de MACS propose des prestations « sur-mesure » afin de préserver l'autonomie des personnes les plus vulnérables et d'assurer leur maintien à domicile. Par ailleurs, le CIAS gère les aires d'accueil des gens du voyage.

L'aide à domicile 7 jours sur 7

167 professionnels interviennent au domicile de 1 220 bénéficiaires dans les 23 communes du territoire de MACS. Cela représente un total de 165 000 heures sur l'année, dont 2/3 entrent dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie versée par le Conseil Départemental des Landes. Les aides à domicile participent au maintien à domicile des plus anciens et les accompagnent dans leurs activités de la vie quotidienne et l'entretien de leur logement. En 2017, le CIAS s'est attaché à développer plus de complémentarité avec les infirmiers libéraux et les professionnels de Santé de Service pour accompagner au mieux les bénéficiaires en perte d'autonomie. Et depuis l'été dernier, une nouvelle politique tarifaire prend en compte les niveaux de revenus des bénéficiaires afin de mettre en œuvre un principe d'équité sociale.

L'accompagnement transport

Deux professionnels sont dédiés à ce service, pour accompagner les personnes en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne : courses, rendez-vous médicaux ou démarches administratives. Sur une année, l'activité représente un total de 1 971 heures, réparties entre 85 bénéficiaires. Nouveauté 2017, le CIAS a instauré des séjours intergénérationnels et déve-

loppé des activités en groupe, comme ce fût le cas à l'occasion de la semaine PART'ÂGES en octobre dernier.

L'accueil des gens du voyage

Le CIAS assure la gestion matérielle des 3 aires de Capbreton-Labenne, Soustons et Saint-Vincent-de-Tyrosse ouvertes 11 mois sur 12. Grâce au travail mené en partenariat avec les communes, le nombre de stationnements illicites recensés sur le territoire de MACS entre mai et septembre 2017 est en large recul. Par ailleurs, le CIAS accompagne au quotidien les familles dans des démarches très ciblées comme la scolarité, la santé ou la gestion des démarches administratives par voie dématérialisée.

Plus d'informations : Courriel : cias@cc-macs.org Tel : 05 58 77 23 96

- L'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)

Gérée par des bénévoles elle propose une gamme de services à domicile :

- **Autonomie** : personnes âgées ou handicapées, votre quotidien sera assuré : ménage, courses, aide et accompagnement aux repas, aide à la toilette, Téléassistance, gardes de jour et/ou de nuit, occasionnelles ou régulières, avec une présence rassurante pour soulager votre entourage.

Ne restez pas seul, l'ADMR vous accompagne à domicile.

- **Familles** : difficile de travailler et de faire garder ses enfants. Ponctuellement ou pas la garde d'enfants à domicile vous facilitera la vie : garde, et/ou accompagnement à l'école, préparation des repas, également un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie.

- **Domicile** : vous êtes actif et un peu débordé par les tâches ménagères, facilitez-vous le quotidien, ménage, repassage, courses, quelques heures par semaine ou par mois, à vous de choisir.

Important : si vous bénéficiez de CESU ils sont acceptés, et vous bénéficiez selon la législation en vigueur d'une réduction ou d'un crédit d'impôts de 50 % des sommes versées.

Contact : ADMR de St Vincent de Tyrosse – 25 avenue de la Côte d'Argent 40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE – Tél : 05.58.77.40.03 –

Mail : stvincentdetyrosse@fed40.admr.org

- Le C.L.I.C. : Centre Local d'Information et de Coordination (Service du Conseil Départemental mis à disposition des personnes âgées et de leur entourage)

Adresse : Centre Médico Social - 4, Allée des Magnolias – BP 33 40230 ST VINCENT DE TYROSSE
Tél. : 05.58.77.49.36

Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (Le vendredi : 16h30).

C'est un service du Conseil Départemental mis à disposition des personnes âgées, de leur entourage, pour accéder facilement à toute information nécessaire.

Des professionnels sont là pour informer, orienter, écouter les demandes des personnes âgées (ou de leur famille), évaluer leurs besoins et les accompagner dans leur projet, quelles que soient leurs attentes, que ce soit pour un maintien à domicile ou une entrée en établissement.

Une infirmière est rattachée à ce service. Ses missions sont principalement le soutien et l'accompagnement des personnes âgées et de leur famille, essentiellement dans le cas de démences de type Alzheimer ou maladies apparentées. L'objectif est d'améliorer le maintien à domicile et d'assurer la transition entre le domicile et l'établissement dans les meilleures conditions pour le malade et pour sa famille.

Le CLIC travaille en collaboration avec tous les services qui œuvrent auprès des personnes âgées (mairies, CCAS, services d'aide à domicile, services de soins à domicile, EHPAD (Établissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes).

Des rendez-vous peuvent être pris dans leurs locaux et des visites à domicile peuvent être organisées.

Volet social et sécuritaire

- Association Voisinage :

La Recyclerie VOISINAGE existe depuis 22 ans, son objectif : proposer de l'emploi à ceux qui en sont éloignés et construire avec eux un projet professionnel consolidé.

En tant qu'Atelier Chantier d'Insertion, la Recyclerie VOISINAGE accompagne environ 60 personnes par an sur des parcours d'insertion vers l'emploi (d'une moyenne de 17 mois) par le biais de la remise au travail.

Public bénéficiaire : bénéficiaires de minima sociaux – demandeurs d'emploi de longue durée - orientés par : Pole Emploi, Cap Emploi (Travailleurs handicapés), la Mission Locale (jeunes) ou une assistante sociale en charge des personnes au RSA. Critères pour entrer dans un parcours d'insertion : adhésion à l'accompagnement – freins avérés à l'accès à l'emploi par le circuit classique.

Ces salariés accompagnés bénéficient de soutien, de formation et sont orientés afin de reprendre confiance et de construire leur avenir. Pour fonctionner, l'Association s'appuie sur une vingtaine de bénévoles et 9 salariés permanents.

Son support d'activité est basé sur la collecte, la valorisation et la revente d'objets et de textile. Elle est positionnée sur le réemploi et s'inscrit de cette manière dans l'économie sociale et solidaire. En partenariat avec le Sitcom Côte Sud Landes (Syndicat Intercommunal en charge de la gestion des déchets), elle participe à la collecte de certains déchets valorisables à l'échelle de la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud (MACS) :

- textiles, linge de maison et chaussures
- mobilier
- appareils électriques, électroménager et électronique
- livres, CD, DVD et Vinyles
- cycles
- vaisselle, bibelots, jeux et matériel de puériculture

Ces activités sont menées sur 2 antennes basées à Soustons (avenue de Cramat) et Tyrosse (rue des Lauriers). VOISINAGE met à disposition plusieurs moyens de collecte :

- 36 containers disposés sur l'en-

semble de la Communauté de communes MACS.

- apport volontaire directement sur les recycleries de Soustons et Tyrosse.
- enlèvement à domicile (principalement sur MACS – contact : 05 58 41 37 93).
- containers dans les déchetteries de Soustons et Tyrosse.

Ainsi la Recyclerie valorise les hommes et les objets afin de permettre leur réemploi.

1 conteneur pour la récupération du textile est à votre disposition sur le parking de l'Église.

B- MARCHÉ DES PRODUCTEURS

« Les papilles seront en émoi », c'est le titre oh combien évocateur d'un article paru sur le quotidien régional annonçant la manifestation événementielle désormais bien ancrée dans notre commune « Le Marché des Producteurs ».

Nous pouvons dire que si cette prédiction qui se voulait alléchante, la réalité, elle, fut plus que savoureuse. Ces assiettes gourmandes proposées par des producteurs locaux garants d'une certaine qualité, valorisent pleinement la richesse et la diversité des productions de nos terroirs.



(Photo clin d'œil)



(Photo clin d'œil)

Ce type de marchés festifs nocturnes, initié en 1989 en Aveyron est un gage d'authenticité. Il est une véritable vitrine de notre région accueillant de plus en plus de visiteurs.

Qui dit festif, dit également animation. Elle fut assurée avec qualité, par, faut-il les présenter : le groupe musical « Les Copains d'Accord », et le désormais trio local : Bob, Yan et la chanteuse Laurence.

L'espace jeunes, très fréquenté autour des 2 maquilleuses « Casino Painting », mais aussi du Zoo Rigolo avec ses peluches électriques.

Bref tous les ingrédients étaient réunis pour passer une excellente soirée : douceur estivale, assiettes savoureuses, animations sans faille. Cette année la fréquentation a été remarquable avec plus de 1000 convives.

Aussi pour immortaliser ces bons moments de convivialité, quoi de mieux que de se faire « tirer le portrait » et cette année ce fut possible par la présence du robot photo de « Clin d'œil », photographes bien connus de Tyrosse.

Autre étape très importante : « Le tri des déchets » en partenariat avec le SITCOM Côte Sud des Landes.

« FAISONS TOUS UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT » : tel est le slogan, avec les consignes de tri que l'on trouvait un peu partout sur l'espace réservé à ce marché : tables, arbres, buvettes, point de tri etc...

Et ce fut un succès ! Toutes les personnes présentes (convives, producteurs, organisateurs) ont répondu positivement à cet acte citoyen. Ce geste permet de donner une seconde vie à ces déchets, le plus souvent par le réemploi et le recyclage, réduisant ainsi l'empreinte écologique. Merci à tous.

Merci également à la section basket de l'Association « Lous Marous », la Chambre d'Agriculture, l'Office de Tourisme du Pays Tyrossais, l'équipe technique et de sécurité, les bénévoles, les élus.

Rendez-vous est pris pour Août 2018.

C – MARCHÉ HEBDOMADAIRE DOMINICAL

Si la fréquentation du marché des producteurs est plus que satisfaisante, malheureusement, on ne peut pas en dire autant de notre marché dominical.

Nous l'avons créé il y a maintenant 8 ans, pour répondre à une demande forte de nos administrés. Après un début prometteur, force est de constater qu'au fil du temps la fréquentation s'étiolle. En conséquence, un grand nombre de camelots ne dépendent plus présents.

Et pourtant : emplacement idéal au centre du village, place aménagée en bornes électriques, parkings à proximité, présence toute proche des commerçants sédentaires, des restaurants, des cafés.

En termes de communication tout à été tenté : rappel oral lors des diverses et multiples interventions publiques, bulletin municipal, articles sur le quotidien régional, site internet, service information de MACS etc.... Mais rien n'y a fait, la « mayonnaise n'a pas pris » laissant croire que St Geours n'a pas la culture du marché hebdomadaire.

Ce constat nous amène à prendre une décision dictée par le bon sens : ouvrir le marché sur une période où la fréquentation est la plus soutenue : JUIN – JUILLET – AOÛT.

En conclusion, encore une fois, nous vous attendons nombreux pour la saison 2018 !



D – MONOXYDE DE CARBONE : GARE AUX INTOXICATIONS

Le feu crépite, les thermostats sont enclenchés... l'hiver s'installe. Le monoxyde de carbone aussi !

Tous les ans, les intoxications au monoxyde de carbone (CO) sont responsables d'une centaine de décès en France. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est un gaz très difficile à détecter.

Des causes clairement identifiées

Avec le froid, il est légitime d'augmenter le chauffage. Du monoxyde de carbone ou CO, gaz toxique résultant d'une mauvaise combustion, peut alors se dégager des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne (fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol). Plus des trois quarts des intoxications ont ainsi lieu pendant la saison de chauffe, d'octobre à mars.

Cette intoxication est la première cause de mortalité par toxique en France. Plus des trois quarts des Français équipés d'appareil de chauffage à combustion ne sont pourtant pas conscients d'avoir à leur domicile des appareils susceptibles d'émettre du CO. Selon les données de l'institut de veille sanitaire, près de huit intoxications au monoxyde de carbone (CO) sur dix ont lieu de manière accidentelle dans l'habitat. La chaudière y est la source d'intoxication la plus fréquente.

Des symptômes caractéristiques, permettent de réagir rapidement et d'éviter le pire

Maux de têtes, nausées, fatigue, maux ou encore paralysie musculaire peuvent être les symptômes liés à la respiration du monoxyde de carbone. Il est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Des gestes simples contribuent à réduire les accidents

- Faites **entretenir vos appareils de chauffage** et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié ;
- Faites **ramoner les conduits d'évacuation** des fumées par un professionnel qualifié ;
- N'utilisez jamais, de façon prolongée, un chauffage d'appoint à combustion ;
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, etc...) ;
- **Aérez votre habitation 10 minutes** par jour et n'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par temps froid ;
- N'utilisez **jamais un groupe électrogène dans un lieu fermé** (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments ;
- En cas de rassemblements de personnes (rassemblements familiaux, manifestations culturelles ou religieuses...), les organisateurs doivent être tout particulièrement attentifs avec l'utilisation de panneaux-radiants à combustible gazeux.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

- 1 - Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 - Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- 3 - Evacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 - Appelez les secours : **18** (sa-peurs-pompiers) **15** (samu) **114** (secours personnes sourdes et malentendantes).
- 5 - Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sa-peurs-pompiers.

INFORMATION DE LA GENDARMERIE SÉCURITÉ

Afin de lutter au mieux contre l'insécurité, voici quelques conseils que la gendarmerie préconise pour ne pas tenter les malfaiteurs, et s'en prémunir.

NE SOYEZ PAS VICTIME DE VOTRE IMPRUDENCE

- Verrouillez systématiquement toutes les issues de votre domicile, de votre véhicule ; n'oubliez pas que ces quelques gestes de précaution peuvent retarder significativement l'action des cambrioleurs.
- Ne jamais laisser entrer dans votre domicile ou sur votre propriété des démarcheurs/prospecteurs que vous ne connaissez pas ; si vous n'êtes pas intéressés par ce qu'ils proposent, soyez ferme et demandez leur de partir.
- Lors d'une absence prolongée, prévenez des personnes de confiance qui pourront relever votre courrier.
- Conservez des photos, marque, référence, numéro de série de vos objets de valeurs.

→ Faites attention lorsque vous utilisez votre carte bancaire. Composez votre code secret le plus discrètement possible ; lorsque vous retirez de l'argent au distributeur, vérifiez que personne ne se trouve trop proche de vous.

→ Méfiez-vous d'offres trop « alléchantes » et des arnaques sur internet. Avant de verser de l'argent ou de communiquer des informations personnelles, vérifiez la véracité de l'annonce. En cas de doute, faites-vous conseiller par des proches ou contactez la gendarmerie.

→ Ne pas hésiter à communiquer à la gendarmerie le signalement de personnes et/ou de véhicules dont l'attitude ou la présence vous paraissent suspects.

→ Si vous êtes témoin d'un fait délictueux, prévenez aussitôt la gendarmerie. Essayez de mémoriser ou notez des informations importantes comme une immatriculation, un signalement, une direction de fuite...

**N'OUBLIEZ PAS :
N'INTERVENEZ PAS DIRECTEMENT.
APPELEZ LE 17**



Urbanisme - Voirie - Forêt

- De nouvelles liaisons douces ont été créées. L'objectif est de sécuriser les déplacements et de réduire la circulation automobile avec :

- La réalisation d'une liaison piétonne et cyclable entre le bourg et la « Route des Pépinières » qui permet de rejoindre les quartiers Nord Est et l'aire de co-voiturage nouvellement aménagée.

Pour cette dernière la commune a bénéficié de fonds issus de notre Communauté de Communes et d'Atlandes le concessionnaire de l'A63 St Geours-Saunac et Muret dans le cadre d'une enveloppe environnementale appelée « 1 % paysage ».

- Le cheminement piétonnier « Route de Bayonne » a été prolongé jusqu'à la zone artisanale de « Barias » en passant face aux Ets Labeyrie, avec participation de notre Communauté de Communes et du fonds « 1 % paysage ».



Elles assurent le lien entre les quartiers, le centre bourg, ses commerces et services, le groupe scolaire « Jean-Claude Darzacq », le collège « Aimé Césaire », le complexe sportif. 150 000 € auront été budgétés pour ces

mise des clés courant octobre.

- Le lotissement de « Menjounin » a été dessiné.

Il compte 17 lots communaux et dessert 4 lots privés.

Les riverains avaient préalablement été rencontrés par des membres de la commission urbanisme pour leur présenter le projet et les rassurer sur la nature des aménagements.

Les lots seront mis à la vente dans les 2 ans.

- Une étude est en cours sur la requalification des chemins communaux et ruraux.

Après la phase de recensement, la commission urbanisme étudie chaque cas afin de proposer les solutions les plus adéquates quant à leur devenir.

- La « Route des Monts » dans sa partie basse, aux abords de la RD810 a dû subir des aménagements afin que les eaux de ruissellement ne génèrent plus de forts désagréments aux riverains.

- Traversée sécurisée « Route de Dax » : Réclamée depuis plusieurs années elle est enfin en passe d'être réalisée assurant une meilleure sécurité pour la traversée à pied de la « Route de Dax » afin de rejoindre les commerces correspondants.

- Aménagement des abords de la « Rue du Bicq » fortement dégradés, ils nécessitent un traitement d'amélioration. Les services de la Communauté de Com-



Grâce à ces 2 réalisations toutes les entrées – sorties du village sont dotées de liaisons douces sécurisées.



diverses opérations.

- Le lotissement communal de « Cousins » devant le collège voit fleurir de nombreuses maisons

- À ce jour, une trentaine de lots sur 37 sont construits, en cours de construction ou réservés.

A notre grande satisfaction de nombreux jeunes du village y ont pris position

- En continuité, devant le collège, 14 logements locatifs dont 11 de plain-pied ont été livrés par XL Habitat avec re-

munes recherchent la solution la plus appropriée afin de nous proposer un projet qui a pris beaucoup de retard. Nous espérons une concrétisation cette fin d'année.

- L'élargissement en 2 x 3 voies de l'A63 - Calendrier :

La fin des travaux est programmée pour fin 2019 début 2020 sur l'axe Ondres – St Geours de Maremne.

Indispensable sur un plan sécuritaire, cet élargissement provoque des perturbations quotidiennes dans le bourg où nous subissons des ralentissements trop fréquents.

Ces contraintes vont encore durer plusieurs mois car :

- Le pont de la « Route des Monts », détruit en septembre, est en reconstruction.

Nous avons réclamé une largeur suffisante pour le croisement des véhicules et le passage sécurisé des piétons et cycles. L'ouverture est programmée à mi-année.

- Il en est de même pour le pont reliant Dax à Bayonne par l'autoroute.

Également détruit en septembre, sa reconstruction en cours permettra sa mise en service début juillet.

- Enfin de septembre à décembre prochain le pont situé à la sortie Nord du

village (Rond-point de l'Asperge), sera neutralisé, l'ouvrage devant être relevé de 40 cm

- Il nous faudra également être attentifs à la mise en place des protections phoniques (elles seront érigées en 2019).





Très occupé par le développement de ses activités professionnelles, Toni Albuquerque a souhaité prendre du recul vis-à-vis de son poste d'adjoint au patrimoine.

Il continue bien sûr sa mission au sein du Conseil Municipal et est précieux pour ses conseils liés à son domaine de compétences.

Il est remplacé par Michel Lestage qui assure désormais les fonctions d'adjoint au patrimoine.

- Abords du groupe scolaire

- La mise en enrobé du trottoir côté maternelle a été réalisée, assurant un cheminement plus aisé et sécurisé pour les enfants et leurs parents
- Fortement dégradées, il nous a fallu étanchéiser les « casquettes » côté parking avec la pose de gouttières au niveau de l'accès élémentaire remplaçant le système existant peu confortable les jours de pluie (plus de 7100 € y ont été consacrés).
- Certaines places de parking ont également été traitées en enrobé

- Embellissement et remise en état du patrimoine

- Le clocher de l'église a bénéficié de la 2ème tranche de travaux (environ 79 000 €) sécurisant l'accès aux cloches, traitant les infiltrations d'eau et permettant un rafraichissement du mur extérieur.

Ces travaux ont révélé la nécessité, dans un avenir proche, de revoir l'ensemble de la couverture de l'ouvrage.



- Le cimetière a bénéficié de travaux (60 000 € ont été inscrits au budget)
 - › Avec la rénovation de la canalisation d'eau
 - › Avec une meilleure accessibilité aux tombesLes 2 allées principales de la partie ancienne ont bénéficié d'une couche d'enrobé, répondant aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
 - › La pose de bancs est également établie améliorant le confort des usagers.
- Imposé par la loi, le passage au « zéro phyto » a été réalisé cette année 2017. Il a nécessité, après étude par un cabinet spécialisé,

- l'achat de matériels appropriés et coûteux pour lesquels une subvention à hauteur de 80 % a été obtenue auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (70 %) et du Conseil Départemental (10 %)
 - une réorganisation des priorités et pratiques d'entretien par l'équipe des services techniques, qui a su se former et s'adapter avec efficacité à ces nouvelles méthodes
- 45 500 € ont été consacrés à l'acquisition des matériels (zéro-phyto et autres outils divers).
- une acceptation de la part de nos administrés à la vue d'espaces et trottoirs entretenus différemment selon les exigences environnementales.





- La salle des sports a bénéficié du rafraîchissement des peintures extérieures, de même que l'ensemble des portes du complexe sportif (salle des sports, mur à gauche) pour une enveloppe de près de 15 000 €.

- Bornes de recharge pour véhicules électriques

Une borne à recharge rapide (environ 30 mn de charge) a été installée place de l'Église à proximité du cimetière en attendant un autre équipement prévu sur le parking du Centre Aquatique Aygueblue.

Ce projet d'implantation de plus de 90 bornes dans le département représente un coût de 1 990 000 € financés à hauteur de 80 % par l'ADEME, la Région, le Département, les Communautés de communes et à hauteur de 20 % par le SYDEC, maître d'ouvrage de l'opération.



1) Un rôle actif pour la vie communale

- Nos 17 associations locales contribuent largement à dynamiser notre village, tant les manifestations de toutes natures sont multiples.

- Structures sportives, salle des fêtes, locaux associatifs sont utilisés très fréquemment pour faire vivre la commune.

2) Un rôle éducatif et social

- Il est porté par les dirigeants associatifs et bénévoles qui s'impliquent tout au long de l'année pour créer, organiser, mettre en musique les activités nombreuses proposées à leurs adhérents.

Leur investissement personnel mérite respect et reconnaissance car ils ne comptent pas leur temps pour mener à bien leur mission. N'oublions pas qu'ils cherchent tout simplement à servir les autres.

- Ils agissent pour rassembler, fédérer autour de passions communes et créent ainsi le lien social indispensable au plaisir de se retrouver et d'intégrer de nouveaux adhérents.

A travers le sport, nos dirigeants, éducateurs, contribuent à développer une saine éducation à nos jeunes pratiquants.

Les fondamentaux d'écoute, d'effort, de respect, d'esprit collectif, de ténacité enrichissent l'état d'esprit de nos sportifs et les préparent à leur vie professionnelle.



3) Un partenariat exemplaire avec la municipalité

- Partager l'utilisation de la salle des fêtes est indispensable au vu des souhaits associatifs.

Grâce à la rencontre annuelle à mi-année entre nos associations et la commission sports et vie associative, le calendrier d'affectation des week-end est établi en totale concertation pour l'année suivante.

- La même démarche de concertation est entreprise à la rentrée scolaire de septembre. La commission sports et vie associative, l'association « Lous Marous », les responsables du collège se réunissent pour définir les créneaux d'utilisation de la salle des sports et du mur à gauche.

- L'esprit de responsabilisation joue également dans le cadre du partage d'autres locaux associatifs par plusieurs sections ou associations. Locaux dont l'entretien et le nettoyage sont assurés par leurs propres utilisateurs.

4) 2017 : une année d'investissements conséquents

- L'aménagement du terrain d'entraînement de football en terrain synthétique avec un terrain double :

- l'un dans le sens de la longueur
- l'autre dans le sens de la largeur

Ce terrain, par convention passée avec le Conseil Départemental, est également – et de façon prioritaire en période scolaire – mis à disposition des collégiens.

380 000 € ont été investis avec le soutien financier du Conseil Départemental (36 % de la dépense H.T.) et de notre Communauté de Communes.

- La couverture d'un court de tennis a démarré en septembre pour une livraison au printemps.

Ce projet comprend la réfection totale du court ainsi que la pose de gradins. Va également être créé un cheminement piétonnier, aux normes des déplacements pour personnes à mobilité réduite entre l'avenue du parc des sports, le club house de tennis, le terrain couvert, les terrains en plein air. Plus de 370 000 € auront été mobilisés pour ce projet avec l'aide de notre Communauté de Communes à hauteur de 120 000 €.



5) 2018 : année de préparation à de nouveaux projets avec :

- L'allongement de la couverture des tribunes du terrain d'honneur pour éviter les infiltrations d'eau au niveau des gradins.

L'étude de faisabilité technique est en cours.

- La création d'un skate-park ou assimilé à usages multiples avec la participation de jeunes de la commune. Un site a d'ailleurs été visité en leur présence avec des élus pour définir les besoins. Nous espérons une réalisation cette fin d'année 2018.

- Après définition ce mois de décembre 2017 du cahier des charges en concertation avec l'ensemble de nos associations utilisatrices, nous allons solliciter « les hommes de l'art » afin d'adapter courant 2019 la salle des fêtes « René Lapeyre » aux exigences nouvelles (en tenant compte également de nos contraintes financières).

- Une étude technique est également lancée sur l'occultation des ouvertures du mur à gauche.

- Enfin dans une optique de 3 à 5 ans nous envisageons la construction d'une salle de sports plus fonctionnelle et adaptée aux attentes des utilisateurs.

Elle sera à usage prioritaire des activités sportives du collège et de notre section basket.

6) Utilisation des installations au quotidien

- Avec le collège nos installations sportives et associatives sont mises à disposition de nos associations et sections sportives.

En contrepartie, nous demandons le respect des installations utilisées tant pour les parties immobilières, mobilières que pour le nettoyage.

Trop souvent nous constatons des dégradations, des portes restées ouvertes, des locaux non nettoyés, même sommairement.

Il est plus facile de critiquer les services municipaux que de se prendre en main, alors que le devoir de res-

ponsabilité incombe en 1er lieu aux utilisateurs qui doivent retrouver les installations dans l'état dans lesquels ils les ont laissés.

Nous comptons sur la réaction positive de tous avec le devoir d'exigence que doivent porter les enseignants, entraîneurs, dirigeants auprès de leurs équipes.

7) Moment de reconnaissance des sportifs et dirigeants

- Hommage a été rendu le 3 novembre aux sportifs et dirigeants qui se sont illustrés faisant honneur à notre village.

- Bravo à tous, sportifs, dirigeants, entraîneurs, éducateurs qui vous engagez avec beaucoup de passion.

SECTION BASKET Equipe Benjamine



Perrine OLHASQUE – Clara MONGRAND – Manon DULUCQ – Eva AKGUC – Mylène MASLIES GOYTINO – Nathalie OLHASQUE

Equipe Séniors



Camille LASCOU ; Amélia DARDENNE ; Pauline PUYOBRAU ; Camille PUYOBRAU ; Clémence CAPLANNE ; Estelle DUCAT ; Nathalie OLHASQUE ; Céline FERNANDES ; Mathilde MARTICORENA ; Cindy NECOL ; Sébastien OLHASQUE

SECTION CYCLO



Romain MAISUECHE ; Maxime NAY

SECTION FOOTBALL



Bernard LALANNE

SECTION PELOTE



*Frédéric DARMAILLACQ,
Dan NECOL*

SECTION TENNIS



*Sacha GABARRUS ;
François MENDIBURU*

BASKET LANDES



Rudy PRISO

PONY GAME



Alexis LECAT

TIR A L'ARC



Eric GEOFFROY

RUGBY – Cadets Teulières



Clément BONTOUT ; Léo Ghibert ;
Mathéo DUPRÉ ; Théo NABEIRO ;
Hugo LASSERRE ; Thomas SOLLIGNAT

AMICALE SAINT GEORGES

Notre Amicale compte actuellement 249 adhérents. Les inscriptions se font toute l'année. Nous avons donné rendez-vous à tous nos adhérents le 19 janvier 2018 à 15h00 à la salle René Lapeyre pour notre Assemblée Générale. Si vous désirez nous rejoindre, nous restons à votre disposition.

Cette année nous avons organisé quelques sorties d'une journée. Le 22 juin nous avons visité le musée de l'Hydravion à Biscarrosse et après un bon repas, nous avons pris la direction d'Arcachon où un petit train nous attendait pour nous faire visiter une partie de la ville. Nous étions seulement 17 à participer malgré la chaleur annoncée. Le 12 octobre, nous sommes allés voir les palombes au col d'Osquich. Si nous n'avons pas eu la chance de voir un grand vol, nous les avons vu dans l'assiette «chez Katina» à St Martin d'Arrosa. Ensuite nous avons visité la chocolaterie Puyodebat à Cambo avant de finir la journée à Espelette à « l'atelier du piment ». Nous étions 37. Après avoir déprogrammé la journée à Bordeaux le 13 avril à la « cité du vin », pour manque de participant, nous l'avons reprogrammée le 16 novembre. Nous étions cette fois-ci 29 à passer une très bonne journée.

Comme chaque année nous avons organisé 3 goûters, (assemblée gé-

nérale le 13 janvier, fêtes des mères le 26 mai et Noël le 15 décembre) et notre repas le 29 avril où nous avons fêté les 40 ans de notre Amicale ainsi que les 60 ans de mariage de 2 couples, Jacques et Jeanne IR-RIBARNE et Jean-Pierre et Madeleine NEEL avec la présence de notre Maire Monsieur Michel Penne et de notre Président d'honneur Monsieur René Dandi. La journée a été animée par le duo «Double Croche» et le repas concocté par Pascal Landry. Nous avons proposé à tous 7 bals à papa et 4 concours de cartes (belote et tarot).

Cette année notre club pétanque a été sélectionné pour participer au « Concours National de Pétanque » à Port Barcarès les 26, 27 et 28 septembre.

Pour une première dans l'histoire de notre Amicale, dans cette compétition, notre équipe (Messieurs ALTI Christian, CASSIEDE Jean-Marc et MORENO Jean-Claude) représentait notre village. Avec la manière, ils



ont franchi les qualifications (les seizièmes et les huitièmes). Par contre en 1/4 de finale ils ont passé le relais à une équipe déjà double championne de France, terminant 6ème de cette belle compétition. Bravo messieurs. Très bonne ambiance, belle organisation et accueil chaleureux.

Merci à tous ceux qui nous aident à faire prospérer notre Amicale et bienvenue à ceux qui veulent nous rejoindre.



ANCIENS COMBATTANTS

Ce 11 novembre, le thème des dessins était « l'entrée en guerre des Etats Unis » marquant ainsi le 100ème anniversaire de cet évènement. Les enfants étaient motivés grâce à l'implication et au soutien de l'équipe enseignante dirigée avec dynamisme par Mme Dubearnes.

Ce sincère et profond attachement de nos concitoyens au souvenir de leurs anciens ou contemporains qui se sont dévoués sans faiblir à la défense de la patrie jusqu'au sacrifice suprême pour certains, n'est possible que grâce à l'engagement de la municipalité qui nous apporte son soutien et son savoir-faire à l'organisation de chacune de nos manifestations.



Programme 2018 Amicale Saint Georges

V	19 janvier	Assemblée Générale
D	21 janvier	Bal à Papa – SUPER MUSETT
D	11 février	Bal à papa - TROPICANA
D	25 février	Bal à Papa –MICHEL LAGALAYE
L	12 mars	Concours cartes
J	15 ou 20 mars	Sortie – Visite de la Ferme des Autruches – Musée de l'ALAT ou Musée de la chalosse
D	01 avril	Bal à Papa – JACKY DUMARTIN
Du	20 au 22 avril	Fêtes de St Geours de Marenne
J	12 avril	Sortie - Musée du sel et des salines à Salies de Béarn
S	28 avril	Repas Amicale
V	25 mai	Goûter Fête des mères
D	27 mai	Bal à papa – MICHEL LAGALAYE
L	11 juin	Concours cartes
J	21 juin	Sortie – Visite de l'usine des eaux des Abatilles – la Maison de l'huître à Gujan Mestras – le port de Larros
L	17 septembre	Concours cartes
D	30 septembre	Bal à papa –TRADITION MUSETTE
S	06 octobre	Repas communal
J	11 octobre	Sortie - Marquèze ou Lourdes
D	04 novembre	Bal à papa – JACKY DUMARTIN
L	19 novembre	Concours cartes
D	02 décembre	Bal à Papa – SUPER MUSETT
	? décembre	Sortie - Après midi à Mézos – Nouvelle revue
V	14 décembre	Goûter Noël Amicale

Tous les mardis et vendredis à 13h45 belote, tarot

Tous les mercredis à 14h00 atelier création, tricot, bibliothèque, cartes, jeux

Tous les jeudis pétanque

Notre amicale a pour mission de faire vivre au fil des ans dans la mémoire de la commune le souvenir de celles et ceux qui ont participé aux luttes et aux combats livrés pour la préservation de nos libertés.

Les évènements de l'histoire sont têtus et les actualités douloureuses de ces derniers mois nous renforcent dans l'idée que si les commémorations sont une obligation morale, nous devons penser à l'avenir et à la pérennisation de notre association. Cet attachement aux valeurs morales, au culte du souvenir ne peut se faire sans vous. En effet votre adhésion à notre association marquera votre attachement, votre affection et le soutien aux anciens combattants de la commune.

Qu'il soit fait honneur à nos deux porte-drapeaux, Mrs Comet et Gainza, toujours fidèles au poste.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Elèves (APE de Saint Geours de Marenne) a été créée en décembre 2016 ; elle représente les parents des élèves scolarisés dans le groupe scolaire Jean-Claude Darzacq. L'APE s'est donnée comme missions de représenter les parents d'élèves aux Conseils d'école et autres instances locales, organiser des évènements fédérateurs (sportifs, culturels, festifs), promouvoir les



actions sociales et participer au financement de projets pédagogiques.

Temps forts 2016 -2017 :

L'APE a organisé diverses animations, dont les principales sont :

- des ventes de gâteaux devant l'école les vendredis avant chaque période de vacances scolaires,
- un événement pour célébrer Noël nommé « Geours de Noël » le 10 décembre 2016 (après-midi jeux, calèche de Noël, chants de Noël par les enfants de l'école puis soirée tapas avec jeu musical),
- la deuxième édition de Geours de Rando le 2 avril 2017 : événement sport et nature pour tous avec possibilités de 2 parcours de randonnées pédestres (6 et 11 km),
- la réalisation d'une tombola grâce à la générosité des partenaires locaux,
- un repas avec animation musicale à l'occasion de la fête de l'école le 30 juin 2017

L'année scolaire 2016 – 2017 s'est clôturée sur un bilan très encourageant : une participation en hausse à



chaque événement et un bilan financier positif permettant d'envisager des financements pour les projets pédagogiques 2017 – 2018.

L'APE a réalisé une enquête de satisfaction pour connaître les préoccupations des familles. Elle a participé à la réflexion sur les changements des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2017.

Et pour 2017 -2018 ?

Les projets ne manquent pas ! Forte d'une équipe redynamisée, l'APE aura à cœur de pérenniser ses animations et d'en développer de nouvelles.

Au programme :

- Le 16 décembre : Geours de Noël version revisitée
 - Le 10 février : Soirée théâtre (Nouveauté)
 - Le 1er mai : Geours de Rando 3ème édition
 - Le 29 juin au soir : Fête de l'école
- L'APE veillera à être toujours à l'écoute des préoccupations des familles et suivra la mise en place de la semaine à 4 jours. Elle participera également au financement du voyage scolaire des CM1 / CM2.



SECTION BASKET

L'année 2016-2017 aura été une année sportive symbolique. Avec la montée de l'équipe fanion en Région après avoir remporté le trophée de championnes des Landes chez le voisin.

A ce jour, elle ne cesse de performer avec un début de saison qui démarre sur les chapeaux de roues. Les compétences, l'expérience d'un nouvel entraîneur et d'une nouvelle joueuse apportent leur pierre à l'édifice. Cela crée un joli mélange avec le dynamisme et la fraîcheur de nos jeunes prodiges. Ce qui vaut à cette équipe d'être 1ère invaincue de leur poule en ayant 2 victoires d'avance sur la 2ème. Elles sont aussi en 8ème de finale de la coupe des Landes le 27 janvier 2018. Une belle saison est attendue. A noter, que les joueuses sont principalement issues du cru.

L'assemblée Générale 2017, aura permis de féliciter et récompenser toutes nos équipes de jeunes qui ont dignement représenté nos couleurs lors des phases finales de championnat Départemental. Ainsi que tous nos bénévoles qui œuvrent quotidienne-



ment pour le bon fonctionnement de notre section.

Côté animation, nous avons fait une coustonnade pour notre traditionnelle fête du basket, nos habituels vides greniers et notre soirée chandeleur.

Pour cette saison 2017-2018, sur le plan sportif comme vous avez pu le lire au-dessus, une belle saison en perspective pour l'équipe senior et pour nos jeunes, les résultats sont aussi très positifs.

De plus, l'équipe basket loisirs a revu le jour, pour les personnes qui voudraient s'essayer ludiquement à la balle orange rendez-vous le jeudi soir de 19h à 20h.

Pour les animations, nous vous donnons rendez-vous le Samedi 3 février pour une soirée, les dimanches 8 avril et 9 septembre pour nos vides greniers, et le samedi 2 juin pour notre fête de clôture. Sportivement.

COMITÉ DES FÊTES

Une nouvelle fois, les fêtes de la Saint Georges ont permis à petits et grands de se réunir autour d'un week-end festif. Lors de ces trois jours, nous avons tenté de vous proposer des animations variées et originales. Durant les fêtes notre plus grand plaisir est d'échanger avec vous, de partager des moments de convivialité, de se rencontrer. Vous avez ainsi pu nous affronter lors de parties de bubble foot le samedi ou encore autour d'un quizz musical le dimanche. De plus, nous tenons à remercier les mayés de la classe 2018 pour leur aide et grâce à qui nous avons pu vous offrir un service au petit soin lors du grand repas des fêtes.

Nous sommes déjà à pieds d'œuvre pour vous préparer les fêtes 2018 qui auront lieu les 20,21 et 22 avril. Alors à vos agendas pour réserver ces dates !

En septembre, nous vous avons proposé une soirée guinguette. L'ambiance nappe à carreaux, jupe à volants et accordéon n'a malheureusement pas su vous convaincre et la



fréquentation n'a pas été à la hauteur de nos espérances.

Pour apporter un vent de nouveauté au sein du comité, n'hésitez pas à nous rejoindre. Pour cela, rapprochez-vous d'un de nos membres ou contactez-nous par mail à l'adresse suivante :

comitesaintgeours@gmail.com
Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook « Comité St Georges Mne ». N'hésitez pas à y partager vos envies, vos idées ou même vos contacts.
A très vite,
Les membres du comité.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Tonicité, souplesse, bonne humeur, bien-être et convivialité sont les maîtres mots de notre section GYM-NASTIQUE.

Avec ses 170 adhérents, la section propose 9H de cours par semaine dont :

- * 2 séances d'aquagym au centre Aygueblue,
- * 3H de Pilates,
- * 3H de renforcement musculaire, cardio, body training,
- * 1H de step.

Nos 2 animatrices Sylvie et Emmanuelle, diplômées, vous proposent des cours diversifiés et dynamiques.

Quel que soit votre âge, votre objectif et votre motivation, vous trouverez votre place au sein du groupe qui vous accueillera à la salle René Lapeyre.

Nous vous invitons, vous Madame, vous Mademoiselle et vous Monsieur à venir nous rencontrer et si vous hésitez encore, venez essayer.

Pour nous contacter :

lousmarousgym@gmail.com

Tél : 06.42.11.39.46 / 06.21.53.43.37

Facebook :

Gym Saint Geours de Maremne



SECTION FOOTBALL

La section football compte 272 licenciés pour la saison 2017 dont 160 jeunes.

Cette saison fut riche pour notre école de foot. Les U13 terminent 1er de leur poule dans la première phase, et se qualifient pour la finale départe-

mentale, ils ont également disputé la finale Futsal.

Les U15 terminent 2ème de leur classement et montent en excellence.

Les U 18 ainsi que les deux équipes séniors se sont maintenus dans leur division. L'équipe fanion a perdu en quart de finale de la coupe des Landes



contre Tartas St Yaguen une équipe de régionale 1, et ont terminées deuxième de leur poule. Nous espérons la montée en Départementale 1 pour 2018.

Évènements proposés par notre section:

Nous avons organisé un loto, une soirée poker ainsi qu'une belote et notre traditionnelle fête du foot en fin de saison.

SECTION PÉTANQUE

Pour sa sixième année d'existence, la section enregistre un effectif stable puisque nous sommes « environ 45 licenciés ».

L'exercice 2017 a su apporter son lot de satisfactions. Une fois n'est pas coutume, le temps étant clément, c'est 77 doublettes qui se sont disputées le trophée Saint Georges. Bonne satisfaction et belle réussite pour le staff.

La fête de la pétanque a eu lieu fin juin. Belle journée partagée entre parties de boules et apéritif tapas. Sans oublier la photo de groupe dédiée à notre coprésident Mimile absent pour raison de santé.

Les concours officiels de Juillet et Août ont obtenu une bonne fréquentation et surtout de bons résultats pour les équipes locales.

Également bon nombre d'équipes ont participé à différents championnats et concours. Certains ce sont bien comportés, jusqu'à ramener la coupe. Les années se suivent et se ressemblent puisque nos deux équipes engagées en championnat des clubs

échouent au même stade de la compétition (1/8 et 1/4 de finale). Persévérance et abnégation seront la clé de la réussite.

Pour terminer la saison, se joue actuellement un inter club avec nos voisins de Tosse.

La saison 2018 sera pour nous d'organiser en plus des compétitions habituelles, un éliminatoire tête à tête aquitain masculin à Soustons.

Les personnes désirant pratiquer ce magnifique sport dans la joie, la bonne humeur et la convivialité sont les bienvenues.

Les entraînements se déroulent le Mardi et le Vendredi soir à partir de 17 heures et le Dimanche matin dès 9 heures.

Assemblée Générale, samedi 9 décembre.

Président :
LACROIX Simon 06 74 92 23 96

Trésorier :
PICOREAU Yannick 06 99 37 74 62

Secrétaire :
LE PORCHER Didier 06 82 84 49 23

Responsable vétérans :
CARRIERE Jean-Louis 07 83 40 56 78

SOLIDARITÉ LANDES VIETNAM

En 2017, Solidarité Landes-Vietnam a organisé deux vide-Greniers. Une réussite, malgré un déficit certain en bénévoles. Nous avons aussi tenu un stand à la fête des pins de Tarnos en juillet. SLV a rencontré les responsables culturels de MACS et de la Mairie de St-Paul-les-Dax pour proposer des expositions de costumes des ethnies vietnamiennes du Nord-Vietnam et de photos/diaporamas.

Les rentrées financières ont permis d'acheter 26 chèvres: la Croix Rouge du Vietnam les a distribuées à 13 familles avec la participation intégrale de SLV (4000 €). Chez quatre de ces familles très pauvres, trois chevreaux sont nés. Toutes les chèvres devraient mettre bas d'ici deux mois. Les autorités du VN et les bénéficiaires remercient SLV pour cette aide très précieuse et cette réussite.

En 2018, SLV organisera la fête du tet (le Nouvel an vietnamien) le 17 et 18 février 2018 exposition de photos sur les ethnies du vietnam avec vente de produits, et un repas (à confirmer) ... Une expo devrait être programmée à la grange de Christus, mi-juillet, ainsi qu'un vide-greniers le 23 septembre.

SLV tiendra son assemblée générale le vendredi 13 avril 2018. Nous serons enchantés d'accueillir de nouveaux bénévoles pour renforcer nos équipes pour les vide-greniers et les expositions. N'hésitez pas à vous connecter sur le site : <https://solidarite-landes-vietnam.jimdo.com> ou vous pourrez revoir tous ces éléments et des nouvelles de notre association...



SECTION TENNIS

Un club tourné vers l'avenir

La saison 2017-2018 se présente sous de bons auspices, avec la nouvelle salle dédiée au tennis actuellement en construction. De quoi donner au club de nouvelles ambitions car ces infrastructures vont apporter une nouvelle dynamique. C'est le message retenu par l'équipe dirigeante autour de Catherine Belleret, la présidente, lors de la dernière Assemblée générale le 26 novembre dernier.

Une bonne année sportive 2017

L'année 2017 avait été présentée comme une année de transition, les résultats sportifs ont été au-delà, avec un titre de champion de ligue en 15-16 ans avec Sacha Gabarrus et François Mendiburu, et une belle place de 2ème en poule pour l'équipe 2. Benoit Thierry, l'éducateur du club notait que « pour la 1ère fois, le club avait eu 5 joueurs dans le tableau final des 15-16 ans, et que deux étaient parvenus en 1/2 finale. La récompense est là, avec le set de bronze obtenu du comité des Landes pour le classement des meilleurs clubs de jeunes. Cyril Paga a également été à l'honneur avec son titre de champion de ligue 4ème série et sa participation au championnat de France à Blois.

Une année 2018 pleine de promesses C'est évident, la nouvelle salle va donner du confort dans le fonctionnement et une nouvelle dynamique.



Déjà, le fitennis démarré dès la rentrée, même si la salle n'était pas encore disponible, est un gros succès avec près de 40 personnes qui y participent. Les idées ne manquent pas. Le classique tournoi interne, les tournois Galaxie pour les jeunes, les formats courts pour toucher un nouveau public, la participation aux Raquettes FFT pour les dames débutantes...

Le tournoi d'été est maintenu, avec de nouvelles dates en juillet, malgré la difficulté à trouver assez de bénévoles, et nouveauté cette année, un tournoi à Pâques.

Les comptes sont équilibrés, les effectifs de la rentrée 2017 -2018 sont en hausse. Si les ambitions sont là, les dirigeants sont conscients qu'il faut aller chercher des partenaires et des ressources, et vont s'y atteler avec ce nouvel outil bientôt disponible.



Le parc d'Activités Économiques Atlantisud

Il poursuit son développement malgré l'abandon par Immochan du projet commercial

- 42 hectares sont déjà commercialisés.
- abritant plus de 800 emplois et sans doute autour de 1000 à terme rapproché.
- 100 M d'€ ont été investis sur le site (2/3 par les entreprises, 1/3 par la puissance publique).

- l'attractivité de notre commune portée par notre position géographique et l'évolution de notre population se traduit également par l'installation **de nouveaux artisans, commerçants, professions libérales.**

Il faut les remercier pour la qualité de leurs prestations, de leurs produits et de l'accueil qu'ils réservent à leur clientèle.

- dans le cadre de nos commissions extra-municipales, nous poursuivons nos **rencontres annuelles** avec les acteurs économiques locaux que sont :

- **nos agriculteurs**

Ainsi en mars dernier, quasiment tous nos agriculteurs en activité ont honoré l'invitation de la municipalité.

En pleine grippe aviaire, ils méritaient notre reconnaissance à travers ce moment de partage.

Chacun a pu mesurer leur force morale et leur solidité physique dans un intense esprit de solidarité.

- **les chefs d'entreprises installés sur Atlantisud**

A mi-année, Jean-Luc OLIVIER, dirigeant de l'Entreprise MCS a organisé avec beaucoup d'enthousiasme cette rencontre annuelle qui a rassemblé les dirigeants du parc d'Activités Économiques.

Ce fut pour lui l'occasion de faire découvrir son entreprise dynamique et ses perspectives d'évolution.

Moment de convivialité qui permet à tous : chefs d'entreprises, communauté de communes, municipalité, de se côtoyer et d'échanger en ces périodes où l'immédiateté l'emporte sur les phases de prise du recul nécessaires à la réflexion.

Notre Communauté de Communes

Un nouveau président pour la Communauté de communes MACS

En octobre dernier, les conseillers communautaires des 23 communes ont élu à une large majorité un nouveau président, Pierre Froustey, suite à la démission d'Éric Kerrouche, élu sénateur. En tant que maire de Vieux-Boucau, Pierre Froustey souhaite s'inscrire dans la continuité des actions engagées par Éric Kerrouche sur le mandat, en s'appuyant sur une collaboration étroite avec l'ensemble des 23 communes du territoire.

Pour mener à bien ses missions, il sera accompagné de 11 vice-présidents :

- Frédérique Charpenel, 1ère vice-présidente en charge des ressources humaines, du schéma de mutualisation des services et de la mise en œuvre du budget participatif ; vice-présidente du CIAS ; maire de Soustons ;
- Jean-Claude Daulouède, 2ème vice-président en charge du budget, des finances et de la commande publique ; maire de Tosse ;
- Patrick Laclède, 3ème vice-président en charge de la gestion du port de Capbreton, du lac marin et

du domaine public maritime concédé ; maire de Capbreton ;

- Jean-Claude Saubion, 4ème vice-président en charge de la mobilité, des transports et de la voirie ; maire de Magescq ;
- Alain Lavielle, 5ème vice-président en charge de la petite enfance, enfance et jeunesse et de l'accueil des gens du voyage ; maire de Saint-Martin-de-Hinx ;
- Jean-François Monet, 6ème vice-président en charge de l'urbanisme et de l'aménagement territorial ; maire de Bénesse-Maremne ;
- Patrick Benoist, 7ème vice-président en charge de l'environnement, de la transition énergétique et de la GEMAPI ; maire de Josse ;
- Benoît Darets, 8ème vice-président en charge du sport et de la citoyenneté ; maire de Saubrigues ;
- Arnaud Pinatel, 9ème vice-président en charge du développement économique et de la promotion touristique ; maire d'Angresse ;
- Marie Apathie, 10ème vice-présidente en charge du logement et des affaires à caractère social ; maire de Saint-Vincent-de-Tyrosse
- Aline Marchand, 11ème vice-présidente en charge de la culture ; maire de Moliets-et-Mâa.



Pierre Froustey, nouveau président de MACS

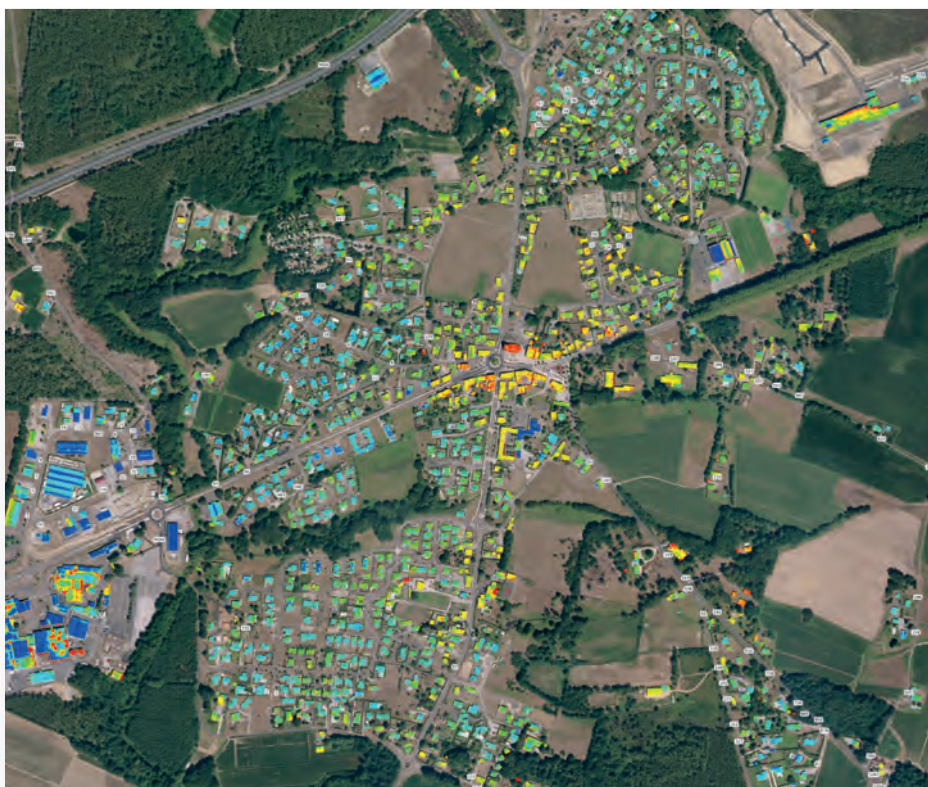
Thermographie aérienne

Une toiture mal isolée, c'est jusqu'à 30 % d'énergie perdue. MACS a fait réaliser une thermographie aérienne de l'ensemble des 23 communes, pour permettre aux habitants de détecter les éventuelles déperditions de chaleur de leur toiture.

La carte thermique est accessible en ligne sur le site reno.cc-macs.org et dans votre mairie, où des atlas sont à disposition. Ces informations permettent de donner une première idée de l'isolation de la toiture. Pour un diagnostic précis, il est important de prendre rendez-vous avec un conseiller « Énergie-habitat ». Ce service, proposé par MACS est entièrement gratuit.

Plus d'infos : 05 58 70 00 22 ou www.reno.cc-macs.org

La thermographie aérienne utilise une mosaïque de couleurs, du bleu jusqu'au rouge, pour indiquer les déperditions énergétiques des toits des habitations.



L'aménagement du territoire reste une priorité

En 2017, MACS a soutenu 4 opérations d'aménagement de voirie sur la commune de Saint-Geours-de-Maremne : création d'une aire de co-voiturage, d'une voie verte, de deux quais de bus route de Bordeaux et d'un cheminement piéton entre le bourg et la zone de Barias.

Ces travaux représentent pour MACS un investissement de plus de 400 000 euros sur un montant total de travaux estimé à 565 000 euros.



Deux projets sont d'ores et déjà programmés pour l'année 2018 : récupération et évacuation des eaux de ruissellement, route de Bicq et aménagement d'une traversée piétonne sécurisée route de Dax à proximité du carrefour avec la route de Lelanne.

Le budget communal

Il a été construit pour 2017 avec une double volonté :

- Poursuivre la dynamique du village avec un programme d'investissements ambitieux qui scelle pour de longues années la réalisation de structures améliorant le cadre de vie (pôle restauration, terrains de sport, sécurisation des déplacements ...)

- Ajuster les charges annuelles relatives aux frais de fonctionnement de manière à dégager des marges de manœuvre indispensables au financement de nos investissements.

La baisse de recettes et l'augmentation de charges ont rendu l'exercice difficile avec :

- la poursuite de la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (100 000 € de moins de versés en 2017 par rapport à 2012 ; et qui va persister)
- baisse de 25 000 € de l'attribution de compensation versée par notre Communauté de Communes (suite à de nouveaux transferts de compétences)
- une progression des frais de personnel de plus de 5 %, conséquence des évolutions liées à l'ancienneté, à l'augmentation de la valeur du point d'indice, au coût des rythmes scolaires et à l'adaptation temporaire à l'organisation du pôle restauration.
- à l'évolution des coûts énergétiques

Malgré ces contraintes, nos taux d'imposition n'ont pas bougé.

Notre budget a été voté en 2017 sur les bases suivantes :

1 725 617 € en Fonctionnement
2 367 985 € en Investissement

Taux d'imposition

2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017

Taxe d'habitation

13,39 | 13,39 | 13,39 | 13,39 | 13,39

Taxe « foncier bâti »

13.41 | 13.41 | 13.41 | 13.41 | 13.41

Taxe « foncier non bâti »

52.47 | 52.47 | 52.47 | 52.47 | 52.47

Médailleurs du travail

Médailleurs d'or, d'argent, de vermeil par leurs entreprises respectives, la municipalité a tenu à remettre la médaille commune à l'ensemble des récipiendaires.

Cérémonie sympathique réalisée à l'occasion des vœux de nouvel an en janvier 2017.

Médailles d'ARGENT :

COUDROY Isabelle ; COUDROY Thierry ; SUSPERREGUI Thierry

Médaille OR : CAZAUX Josette ; GARAT Jean-Marie ; LAMARQUE Jean-Louis ; SUHUBIETTE Anne-Marie

Médaille GRAND OR :

GOMEZ Lilianne ; LE FLOUR Yannick ; MARGES Pierre



(Photo clin d'œil)

La Fête des Mères

Moment fort agréable que fait perdre la municipalité en reconnaissance aux mamans et à leur famille qui ont eu la joie d'accueillir leur enfant entre mi 2016 et mi 2017.

Cette manifestation est une belle occasion de rencontrer des couples récemment installés au village et leur permettre de se côtoyer avant même que leurs enfants ne fréquentent les mêmes bancs du groupe scolaire « Jean-Claude Darzacq ».

La municipalité a également pu dé-

crire l'ensemble des services ouverts à la population dans les domaines éducatifs, sportifs, sécuritaires et sociaux.

La traditionnelle réception avec nos prêtres et le Comité Paroissial

C'est avec beaucoup de plaisir que la municipalité a accueilli cette fin d'année Monsieur le Curé Gérard de RODAT et Monsieur l'Abbé Jean-Marie NAPIAS en présence des membres du comité paroissial et des bénévoles

qui s'investissent tant auprès du Centre Communal d'Action Sociale qu'auprès de la sécurité des enfants autour du groupe scolaire.

Parce que nous diffusons cet esprit de partage, de respect mutuel, il nous paraît essentiel d'exprimer par ce moment convivial toute la reconnaissance que la municipalité porte à ces acteurs majeurs de l'entraide et de la solidarité.

C'est également le sens qu'a souhaité donner Mr le Curé dans son intervention empreinte de grande humanité.

Concert de la Ste CECILE

- Depuis plusieurs années le groupe musical « **Les Copains d'Accord** » honore la Sainte Cécile courant décembre par un concert dans notre salle des fêtes.

C'est un honneur pour notre population d'accueillir ce groupe talentueux présidé avec humour et efficacité par notre concitoyen Mr Alain MARCHAND. Il sait fédérer un ensemble sympathique composé de beaucoup de jeunes talents parmi lesquels le prometteur chef d'orchestre Baptiste DULAURENT.

Il est cependant dommage que le public local ne se déplace pas en plus grand nombre.



(Photo clin d'œil)

Ordures ménagères, tri sélectif et sens civique

De nombreux points de collecte des ordures ménagères ainsi que 3 pôles de tri sélectif (Lotissement du Tuquet, Place des Arènes, Complexe Sportif) sont à disposition de nos administrés. 2 déchetteries sont ouvertes à quelques kilomètres (Tyrosse et Josse 2 km après le passage à niveau).

Or nous constatons que trônent régulièrement des objets au pied des points de collecte et de tri sélectif.

Cette démarche est irrespectueuse de l'environnement et de la population des quartiers. Et ce n'est pas au personnel communal de devoir supporter ces négligences.

Elle va à l'encontre d'une éducation que doit porter chacun auprès des jeunes générations, c'est un devoir civique.

Nous tenons à préciser que les contrevenants sont en infraction avec la loi et sont susceptibles de subir les amendes correspondantes.

Nous espérons que ce rappel sera utile.

Prévention des nuisances sonores et prévention de lutte contre les bruits de voisinage

- Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 08H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30
- Les samedis : de 09H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- Les dimanches et jours fériés : de 10H00 à 12H00

- Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par le bruit provenant de ces lieux tels que ceux provenant d'appareils radios, audiovisuels, instruments de musique, appareils ménagers, climatiseurs ou tout autre appareil susceptible d'engendrer des nuisances sonores.

Frelon asiatique

Dès la tombée des feuilles, nous constatons çà et là la présence de nids de frelons asiatiques plus ou moins importants.

Voici quelques informations concernant cet hyménoptère qui ont été communiquées par un spécialiste :

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux et agressif envers l'homme que tout autre hyménoptère (guêpe, frelon européen, abeille) tant qu'il n'est pas dérangé et qu'on ne s'approche pas de son nid. Auquel cas, il peut attaquer en groupe. Son venin n'est pas particulièrement toxique, en revanche son aiguillon peut traverser les tissus épais et piquer en profondeur (1 cm) et surtout pulvériser du venin à distance. Seul un choc est à craindre chez les personnes qui sont allergiques aux piqûres de ces insectes. A ce jour, la quasi-totalité des attaques de frelons asiatiques sur l'homme en France ont eu lieu à proximité de nids actifs ou de nids décrochés, mais incomplètement dé-

truits, voire accidentellement lors de travaux de jardinage ou d'entretien d'espaces verts.

- en prévention, il convient d'être prudent et de ne pas s'approcher à moins de 5 m du nid.

- ne prenez pas le risque de détruire le nid vous-même, faites appel à des professionnels :

Sur le domaine privé, c'est une entreprise privée relevant de l'activité « services de désinfection, dératisation et désinsectisation » qui intervient.

Sur le domaine public, ce sont les sapeurs-pompiers qui interviennent dès lors qu'il y a un risque particulier pour des tiers.

- il n'y a pas d'urgence à enlever un nid de frelons découvert à l'automne, ce nid est présent depuis plusieurs mois, il faut prendre le temps de faire analyser sa dangerosité.

- la destruction des nids en hiver (à partir de novembre) n'est d'aucune utilité car les jeunes fondatrices fécondées ont déjà quitté le nid. La population restante va péricliter avec les gelées hivernales. Les quelques fondatrices pouvant rester dans le nid durant l'hiver ne seront très certainement pas aptes à recommencer un cycle.

- le nid de frelons non détruit ne sera pas réinvesti l'année suivante. Il y a peu de probabilité qu'un nid se reconstruise à proximité immédiate de l'ancien nid l'année d'après. Le nid se dégradera naturellement avec la pluie et les oiseaux.

Astuce de l'apiculteur

Piégeage du frelon asiatique

Afin de lutter contre le frelon asiatique, une stratégie de piégeage collectif peut être efficace.

La période

Les pièges doivent être mis en place dès le mois de février pour capturer les fondatrices (reines à l'origine de la nouvelle colonie)

Le piège peut rester actif jusqu'au mois d'octobre pour affaiblir les nids existants.

Comment procéder ?

L'appât : il contient un mélange de bière ou cidre (liquide alcoolisé) et une source de sucre comme du sirop de cassis, grenadine, pêche. Le mélange ne doit pas être trop sucré (sous peine d'attirer des abeilles), une cuillère à soupe pour 20 cl de bière suffit.

Le piège : il est fabriqué à l'aide d'une bouteille en plastique (1.5L / 2L / 5L), sur laquelle seront découpées 2 fenêtres de 1 cm sur 1 cm. Une fois la bouteille refermée, la suspendre à hauteur d'homme, de préférence au soleil.

Vider le piège de temps en temps et renouveler l'appât.

Renseignements pratiques

Mairie :

- Horaires d'ouverture :

Le lundi, mercredi, et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Le mardi et jeudi de 8h30 à 12h00.

- Contacts avec nos services :

- Téléphone : 05.58.57.30.05
- Télécopie : 05.58.57.39.24
- e-mail : mairie@saint-geours-de-maremne.com
- Site internet : www.saint-geours-de-maremne.com

- Rencontres avec les Élus :

Maire, Adjoint et Conseillers reçoivent en Mairie sur rendez-vous (y compris en soirée).

Horaires ouverture bureau de poste :

Lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Jeudi et samedi de 9h00 à 12h00.

Permanence C.C.A.S. :

Monsieur Pierre ATHANASE reçoit en Mairie sur rendez-vous.

Sécurité Sociale :

La permanence CPAM se tient à l'Esplanade Grand Tourren (Bureau n° 11) de Saint-Vincent de Tyrosse chaque lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Cependant, il est possible d'obtenir un rendez-vous en Mairie ou à votre domicile en contactant le 3646.

Permanence assistante sociale :

L'assistante sociale, Madame Magalie LARD, reçoit, uniquement sur rendez-vous à la Mairie de Saint Geours de Maremne. Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 05.58.77.49.37, du Lundi au Vendredi de 9h00 à 10h00.

Permanences juridiques :

Des permanences juridiques gratuites avec des avocats, des notaires ou des huissiers de justice sont assurées au Pôle Social de Soustons ou à l'Esplanade Info de Capbreton, 1 fois par mois, sur rendez-vous.

Les jours et heures exacts sont affichés en Mairie.

Location de tables et de chaises :

Pour les habitants de la Commune :

- La Table ⇒ 1,50 €

- La Chaise ⇒ 0.50 €

Tables et Chaises doivent être rendues propres et en bon état.

Location de la salle des fêtes :

Pétitionnaires St Geours : 210.00 €

Pétitionnaires Hors commune : 530.00 €

Une caution de **500.00 €** sera demandée lors de la réservation de la salle qui devra être rendue en parfait état de propreté.

Tri sélectif :

Afin de tenter de réduire le volume de vos sacs poubelles, nous vous invitons à trier vos déchets. Trois points tri sont à votre disposition : Place des Arènes, Complexe Sportif et Lotissement de Tuquet, avec des conteneurs bouteilles plastiques, boîtes métalliques, papier, carton et verre.

Collecte des ordures ménagères :

Le ramassage est effectué le mardi et le vendredi. Les sacs doivent être fermés avant d'être déposés dans un conteneur dont le couvercle doit être refermé.

De manière à lutter contre la pollution environnementale et visuelle, nous vous recommandons d'emporter vos encombrants (branches, gros cartons,...) en déchetterie (Josse ou Saint-Vincent de Tyrosse).

Composteur :

Le compostage de déchets végétaux (restes de pâtes, riz, épluchures, marc de café,...) réduit significativement le volume et le poids de vos poubelles. Il permet de réaliser sans frais un apport organique pour vos plantes et potager. Pour cela, le SITCOM met **gratuitement** à votre disposition un composteur individuel. Renseignements au 05.58.72.03.94.

Conciliateur de justice :

Pour tous problèmes d'ordre privé entre particuliers :

- nuisances ou pollution
- troubles du voisinage
- malfaçons
- problèmes de consommation
- problèmes de mitoyenneté etc...,

Un conciliateur est à votre service pour faciliter la recherche d'une solution amiable et éviter le recours systématique à la procédure judiciaire.

Il traite aussi bien les conflits de voisinage que les litiges de consommation. Le recours à un conciliateur est GRATUIT

Le contacter : Mairie de SOUSTONS - Tél : 05.58.41.50.11

Association Médiation et conflits familiaux

Un temps d'écoute, d'échanges et de négociations pour aborder les problèmes liés à un conflit familial et pour prendre en compte les besoins de chacun.

Permanence de la Médiatrice à Capbreton, escale Info

Et Permanence à Soustons, Pôle social

Tél. de la médiatrice de l'association : 06.23.26.05.63

Correspondants SUD-OUEST :

Catherine BELLERET est la correspondante SUD-OUEST pour Saint-Geours de Maremne.

Vous pouvez la contacter :

N° Tél : 06 20 79 01 46

et l'adresse :

c.belleret.sudouest@gmail.com

Horaires déchetteries :

	matin	8h30-12h00	après-midi	13h30-18h00		
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi	Samedi
	m am	m am	m am	m am	m am	m am
Josse	■		■			■
St Vincent de Tyrosse	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■

En adoptant une attitude responsable d'éco-citoyen, vous contribuerez ainsi efficacement à une meilleure gestion et élimination de nos déchets.

Numéros utiles en cas d'urgence

Médecins

- **Docteur CARER Hélène**
Tél : 05.58.77.70.62
18 Bis Route de Bayonne
- **Docteur FARLET Daniel**
Tél : 05.58.57.39.04
18 Bis Route de Bayonne
- **Docteur PARNAUDEAU Dimitri**
05.58.58.66.15
Résidence Papillon N°6
18 route de Dax

Chirurgiens Dentistes

- **GIMENEZ Christophe**
Tél : 05.58.57.34.00
4bis route du Lavoir
- **FORVIELLE David**
Tél : 05.58.57.34.00
4bis route du Lavoir

Masseurs Kinésithérapeutes

- **AUXILLION Nicolas**
Tél : 05.58.49.95.10
Port : 06.11.95.38.18
3, route de Dax
- **FARLET Marie-Françoise**
Tél : 06.81.90.11.59
Soins au cabinet et au domicile
18 Bis Route de Bayonne
- **GURY Alexandre**
Tél : 05.58.90.01.38
18 Route de Dax
Résidence Papillon
- **WINSTEL Evelyne**
Tél : 06.75.63.13.16
18 bis Route de Bayonne

Ostéopathes

- **LE BRETON Simon**
Tél : 06.24.00.90.94
1 Rue des Fleurs
- **PETIT Carine**
Tél. : 06.22.27.68.96
1 Rue des Fleurs

Pédicure Podologue

- **DURCKEL Mathieu**
Tél : 05.47.80.96.78
Port : 06.33.54.36.40
mathieu.durckel@gmail.com
Semelles orthopédiques
Soins de pédicurie au cabinet
ou à domicile
Route de Dax

Infirmières

- «Cabinet Infirmier de Marenne»
AMESTOY Geneviève
OBERLÉ Delphine
Tél : 05.58.57.30.03
18 Route de Dax
- **FAURE Katia**
Tél : 06.38.10.20.85
4 Route du Lavoir
- **MORICE Hélène**
Tél : 06.38.10.27.25
4 Route du Lavoir

Sage femme Gynécologie

- **DRILLE Christelle**
Tél : 06.44.20.35.80
Sage Femme
1 Rue des Fleurs

Diététicienne Nutritionniste

- **FOULON BALLANGER Amélie**
Tél. : 06.21.26.99.46
1 Rue des Fleurs

Pharmacie

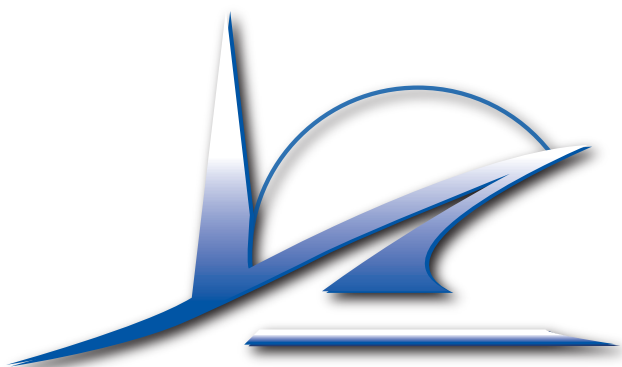
- **PENNE**
Tél : 05.58.57.34.44
18 Route de Bayonne

Pompiers
Saint Vincent de Tyrosse
Tél : 18

Gendarmerie
St Vincent de Tyrosse
05.58.77.58.28

Gendarmerie
Soustons
05.58.41.44.48

Et pour toute urgence,
composez le 17





Le restaurant scolaire



Saint-Geours de Maremne

